

**OUTILS D'ÉVALUATION POUR LES  
HUMANITÉS GÉNÉRALES ET  
TECHNOLOGIQUES**

**LES FAMILLES DE TÂCHES  
EN FRANÇAIS**

Ce document applique les recommandations orthographiques du  
Conseil supérieur de la langue française

## **Avertissement**

Dans le cadre de la certification de compétences, seules les tâches de production complexes peuvent être prises en compte. On appelle « tâche complexe » une activité résultant d'une conjugaison de savoirs et de savoir-faire, dont la consigne n'est pas guidée, où l'élève choisit sa démarche de manière autonome et qui, par sa finalisation et sa contextualisation, se rapproche de pratiques sociales ayant cours en dehors de l'école.

## **Paramètres principaux**

Le référentiel *Compétences terminales et savoirs requis* impose la certification des espèces textuelles suivantes.

A l'écrit :

- le texte informatif (la prise de notes, le rapport, le compte rendu, le résumé, la synthèse de plusieurs textes et la lettre),
- le texte argumenté.

À l'oral<sup>1</sup> :

- l'entretien (d'explicitation, d'embauche, téléphonique...),
- l'exposé.

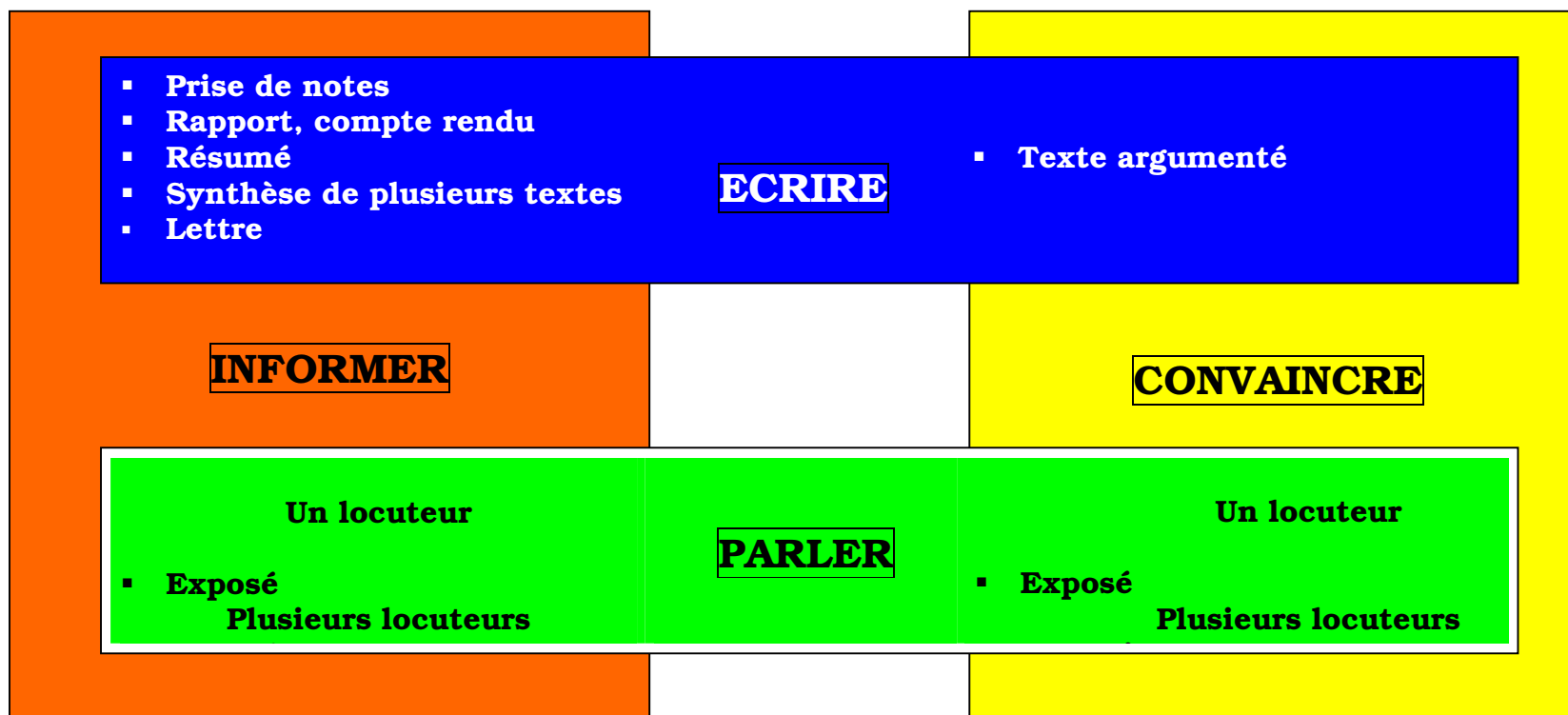
Ces espèces textuelles se distinguent par deux paramètres :

- le canal de communication: écrit ou oral,
- l'intention de communication: informer ou convaincre.

Le tableau de la page suivante présente les quatre grandes familles de tâches issues du croisement de ces paramètres. Chacune est illustrée par les espèces textuelles à certifier.

---

<sup>1</sup> À l'oral, on peut distinguer les situations avec un seul locuteur, comme l'exposé, et des situations avec plusieurs locuteurs, comme l'entretien. Dans l'exposé, le destinataire n'influe sur le discours de l'orateur que par son comportement non verbal (mimiques, qualité du regard, etc.). Dans l'entretien, au contraire, existe un véritable échange verbal: l'orateur doit adapter continuellement son propos aux interventions du partenaire.



**Tableau 1. Les grandes familles de tâches selon le référentiel**

## **Et la lecture ? Et l'écoute ?**

Les tâches d'écriture et de parole inscrites dans les familles ci-dessus présupposent souvent des activités de réception (écouter, voir, lire...) : rédiger une synthèse de texte implique d'abord une activité de lecture ; écrire un compte rendu de réunion, participer à un entretien supposent une écoute attentive. La lecture et l'écoute ne sont pas évaluées séparément, mais au sein des tâches d'écriture ou de parole. Cela peut s'expliquer comme suit.

A l'école, on évalue couramment la qualité d'une lecture ou d'une écoute à l'aide d'un questionnaire.<sup>2</sup> Autant celui-ci s'impose en phase d'apprentissage, pour évaluer la maîtrise de savoirs et de savoir-faire spécifiques ciblés par le professeur, autant il est peu pertinent en phase de certification des apprentissages. A ce stade, les élèves doivent manifester leur compréhension dans des tâches complexes de production, écrites ou orales, relevant de pratiques sociales, sans le guidage que constitue le questionnaire. Le professeur évalue donc dans une même production la qualité de la lecture ou de l'écoute et celle de l'expression, écrite ou orale.

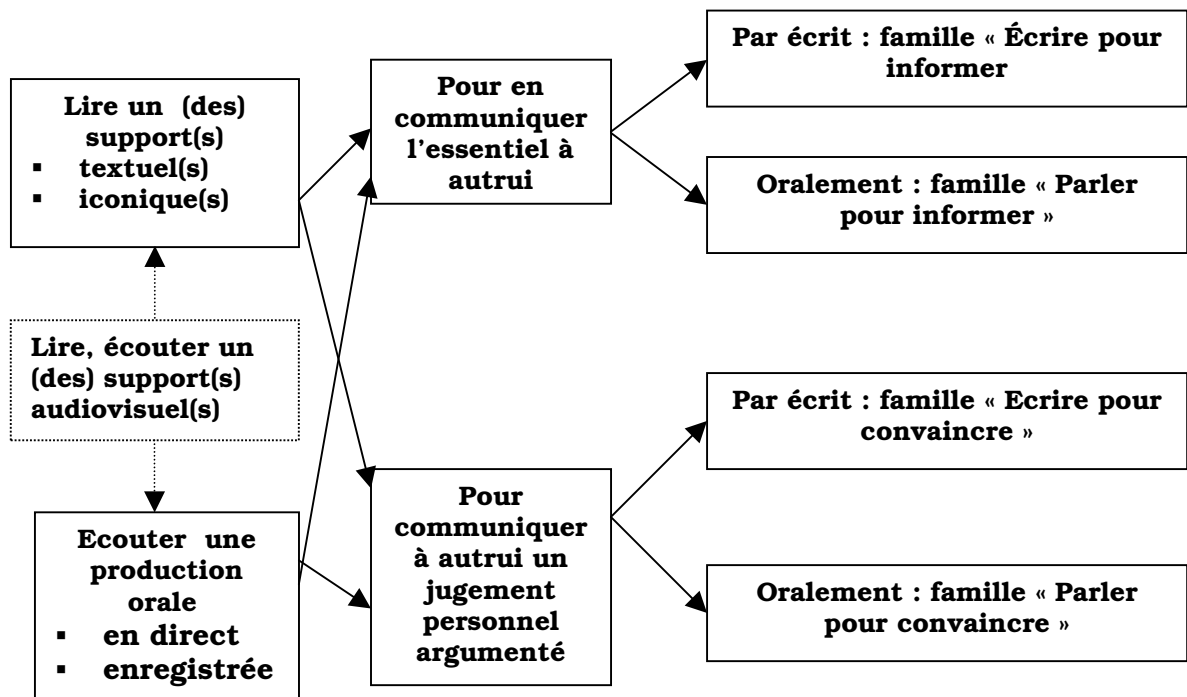
Les tâches de production impliquant une lecture ou une écoute préalables peuvent se classer en deux catégories :

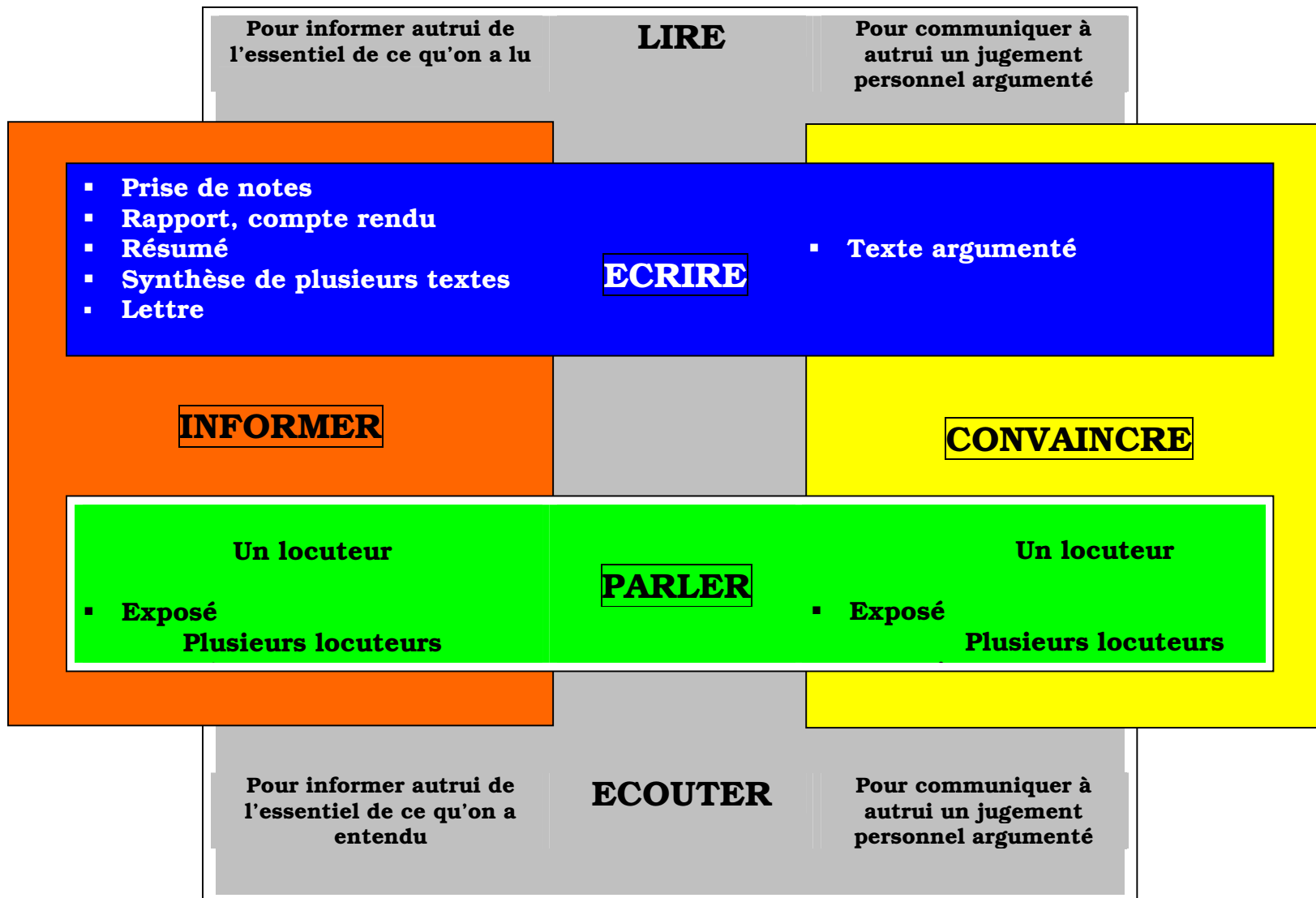
1. celles qui consistent à communiquer à autrui l'essentiel de ce qu'on a lu ou écouté, et qui relèvent de l'intention d'informer ;
2. celles qui consistent à communiquer à autrui un jugement personnel argumenté à propos de ce qu'on a lu ou écouté, et qui relèvent de l'intention de convaincre.

---

<sup>2</sup> Les questions fermées – Q.C.M., vrai ou faux, appariement, etc. – épargnent aux élèves toute communication verbale ; elles ont donc le mérite d'isoler le facteur compréhension. Au contraire, les questions ouvertes exigent des élèves qu'ils manifestent leur compréhension par la médiation du langage verbal.

Les tâches de lecture et d'écoute s'articulent donc aux tâches d'écriture et de parole selon les modalités suivantes :





## Des genres textuels

Une tâche de communication ne se définit pas exclusivement par les paramètres principaux cités ci-dessus. Elle est aussi déterminée par trois autres composantes.

- L'objet sur lequel porte la communication: soit une production artistique (littérature, théâtre, peinture, cinéma, télévision, bande dessinée, photographie, affiche) ; soit une production culturelle (un texte, une image, une production audiovisuelle)<sup>3</sup>
- Le nombre d'objets sur lequel porte la communication : soit un seul objet ou une seule source d'informations ; soit plusieurs objets ou plusieurs sources d'informations
- Le média, écrit ou oral: par exemple, le journal écrit, la radio, la télévision, Internet, etc.

Ces trois paramètres supplémentaires, ajoutés à ceux définissant les familles, dessinent les contours de genres textuels. Ceux-ci sont potentiellement très nombreux, même dans les limites imposées par le référentiel *Compétences terminales et savoirs requis*. On en trouvera aux pages suivantes quelques exemples pour chacune des grandes familles de tâches et au sein des espèces textuelles citées par le référentiel.

### Écrire pour informer<sup>4</sup>

#### **Communiquer l'essentiel de sa lecture / de son écoute**

##### **- Un seul support, une seule source d'informations**

Le résumé sous les formes suivantes :

- le chapeau d'un article de presse
- la quatrième de couverture
- la présentation d'un film, d'un spectacle, d'une conférence, d'une émission dans la page « Culture » ou « Télévision » d'un journal
- ...

---

<sup>3</sup> Si le cours de français est devenu un cours de communication, il porte prioritairement – pas exclusivement – sur des objets artistiques : le texte littéraire, mais aussi, dans une moindre mesure, les productions d'autres arts (iconiques, audiovisuels). La communication à propos d'une œuvre d'art apparaît comme l'aboutissement de la formation en lecture (au sens large du terme) : les élèves doivent y faire la preuve qu'ils mobilisent spontanément et de manière pertinente des ressources qu'ils ont acquises en cours de formation. La communication à propos d'objets non artistiques suppose également la mobilisation de connaissances, mais celles-ci sont en général moins spécifiques au cours de français.

<sup>4</sup> La prise de notes n'est pas citée ci-dessous, alors qu'elle l'est dans le référentiel. Pourquoi ? Parce qu'elle ne constitue jamais une fin en soi : sa qualité sera évaluée indirectement au sein de la tâche finale de communication.

- **Plusieurs supports, plusieurs sources d'informations**

La synthèse sous les formes suivantes :

- le dossier
- la mini-anthologie
- la revue de presse
- le panneau de synthèse
- l'article de synthèse
- le rapport de réunion
- le compte rendu d'un débat radiophonique
- ...

**Écrire pour convaincre**

**Communiquer un jugement personnel argumenté:**

- la critique journalistique
- la lettre à l'auteur / artiste
- le conseil argumenté de lecture
- la lettre d'opinion
- la lettre de réaction à une opinion émise
- le billet d'humeur
- la dissertation (avec un porte-feuille de documents)
- le plaidoyer / le réquisitoire
- ...

**Parler pour informer<sup>5</sup>**

**L'exposé oral de type informatif**

- le compte rendu d'une lecture, d'un spectacle, d'une conférence...
- la revue de presse
- le commentaire de documents iconiques
- le compte rendu de réunion, d'un débat

**L'entretien oral de type informatif (l'élève y jouant le rôle de l'expert)**

- l'examen oral
- l'entretien d'explicitation<sup>6</sup>

---

<sup>5</sup> Tout autant qu'à l'écrit, l'oral informatif présuppose soit le résumé d'une seule source soit la synthèse de plusieurs sources. A l'oral, la vérification de ce travail préalable est toutefois impossible (absence de texte écrit) à moins d'imaginer de l'évaluer dans le cadre de la famille écrire pour informer (intégration de plusieurs familles dans ce cas).

<sup>6</sup> Entretien informel dans lequel l'expert répond aux demandes d'informations d'un non expert. Exemple : un pair informe un autre pair d'un de ses domaines d'expertise dans le cadre d'un échange.



## **Parler pour convaincre**

### **L'exposé oral de type persuasif**

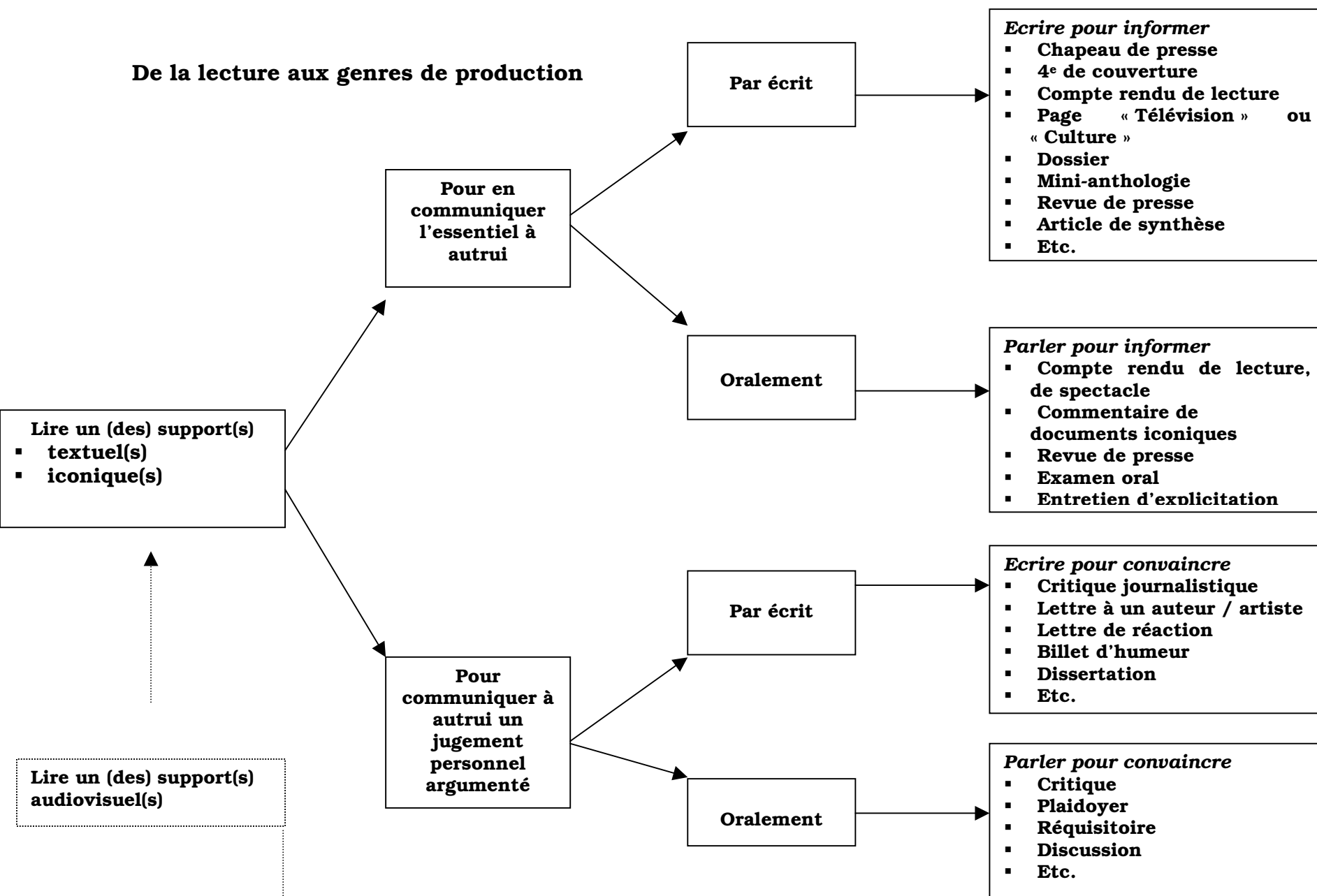
#### **Communiquer un jugement personnel argumenté**

- la critique journalistique
- le billet d'humeur
- le plaidoyer
- le réquisitoire
- ...

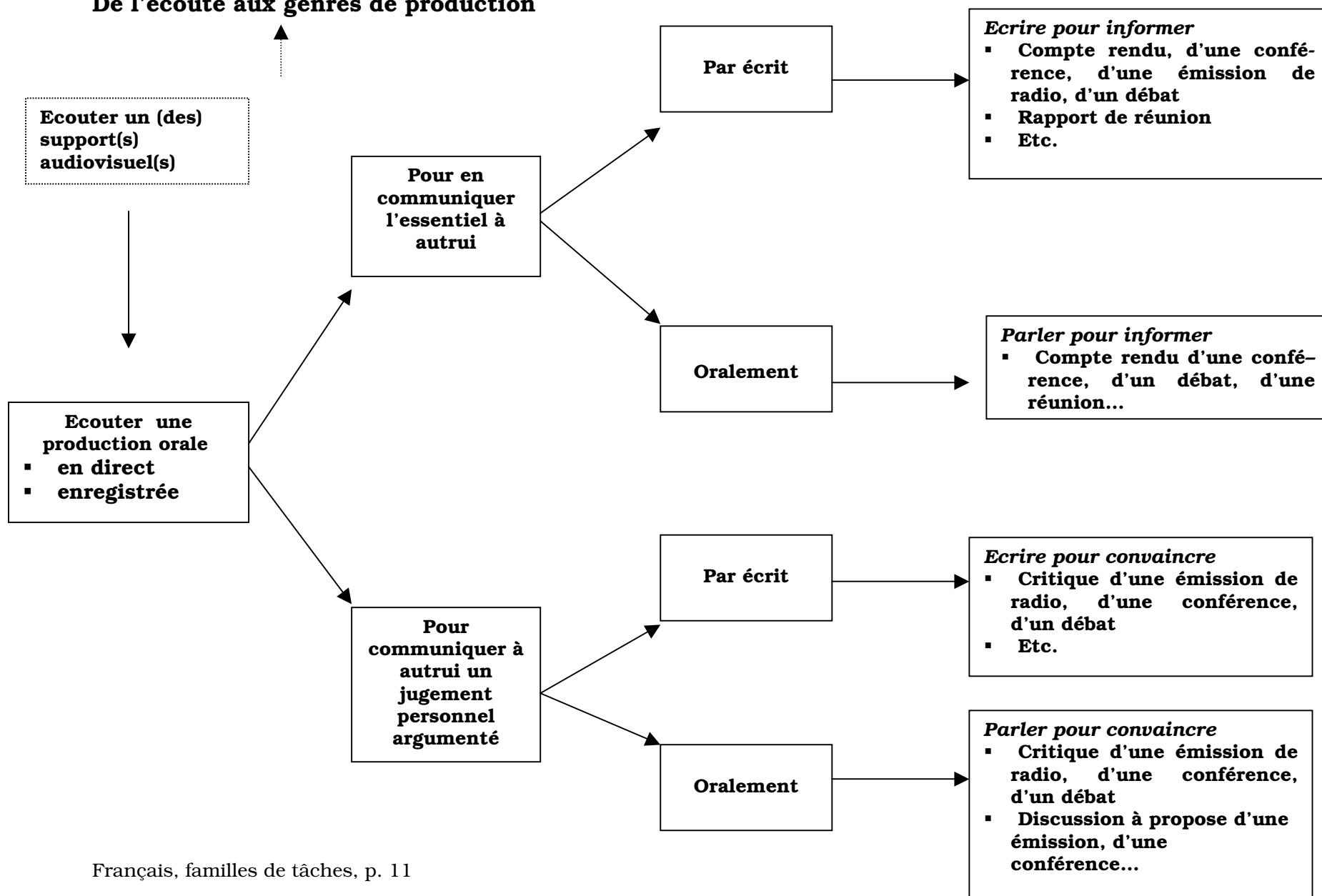
### **L'entretien de type persuasif**

- la discussion (échange d'interprétations, de jugements) à propos d'une œuvre artistique ou d'une production culturelle
- l'entretien d'embauche (l'élève y jouant le rôle du candidat),
- l'entretien téléphonique : la justification par téléphone d'une absence, d'un retard

## De la lecture aux genres de production



## De l'écoute aux genres de production



## Critères et indicateurs d'évaluation principaux

Chaque tâche sera évaluée selon un nombre limité de critères. Chaque critère sera concrétisé par un certain nombre d'indicateurs, indices observables du respect du critère.

### 1. Le critère du respect de **l'intention de communication**.

- Si l'intention assignée à la tâche, écrite ou orale, est d'informer, les indicateurs suivants seront pris en compte.
  - o L'adéquation de l'information au contexte.
  - o La fidélité à la source /aux sources<sup>7</sup>.
  - o La neutralité.
  - o L'intelligibilité pour le destinataire désigné.
- Si l'intention assignée à la tâche, écrite ou orale, est de convaincre, les indicateurs suivants seront déterminants.
  - o Le développement de l'argumentation.
  - o Sa pertinence au sujet et au contexte<sup>8</sup>.
  - o Sa cohérence interne.
  - o Sa variété.

### 2. Le critère du respect du **genre**<sup>9</sup>.

Les productions découlant des diverses tâches s'incarnent dans des genres écrits ou oraux précis dont il s'agit de respecter les caractéristiques. Celles-ci seront définies par des indicateurs.

### 3. Les critères relevant du **canal de communication**

Toute tâche, qu'elle soit orale ou écrite, sera évaluée selon les deux critères suivants<sup>10</sup> :

#### 3.1. La cohérence textuelle, objectivée par trois indicateurs :

- o la segmentation (division du texte en unités significatives).
- o la connexion (correction du liage entre les parties de l'énoncé).
- o la cohésion (correction des anaphores).

#### 3.2. Le respect des normes, avec deux indicateurs :

- o la correction de la syntaxe.
- o la correction du vocabulaire.
- Si la tâche est écrite, le critère comprendra deux indicateurs supplémentaires, propres à la langue écrite :
  - o La correction de la ponctuation.
  - o La correction de l'orthographe.
- Si la tâche est orale, ce même critère sera augmenté de deux nouveaux indicateurs :
  - o L'audibilité du message (articulation, volume, débit).
  - o La qualité de l'expression non verbale (contact oculaire, gestuelle, postures).

---

<sup>7</sup> Cet indicateur permet également d'évaluer la qualité de la lecture ou de l'écoute si la tâche de communication présuppose une tâche de réception.

<sup>8</sup> Idem.

<sup>9</sup> Il va de soi que chaque genre appelé à être évalué aura fait l'objet d'un apprentissage : on ne peut jamais présupposer que les élèves en ont une connaissance préalable.

<sup>10</sup> Il va de soi que les indicateurs seront partiellement différenciés si la tâche est écrite ou orale.

**Le tableau 3 : les critères et indicateurs principaux.**

